

Conseil municipal du 21/01/2014

Présents : Molines Dominique, , Allier Jean-Pierre, , Commandré Yves, Commandré Paul, Mazoyer Thierry, Roure Gilbert ; Durand Eugène, Bjornson Langen Nils, Folcher Christelle. *Excusés ayant donné pouvoir de vote* : Thoyer Jean-Marie ; Lion Marie, Secrétaire de séance : Gilbert Roure

Le compte rendu du dernier conseil est adopté.

Spectacle organisé par notre commune pour les enfants de la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère : Il aura lieu à l'écomusée le samedi 8 février à 15 h30 avec un spectacle de Marc Lemmonier. Les membres du Conseil qui le peuvent sont invités à préparer un gâteau (boissons commandées par la Mairie. Présence, vers 14h, de quelques personnes, souhaitée).

Périmètre de Protection des captages du Mont Lozère : L'ONF a revu à la baisse ces prétentions (location annuelle ramenée de 1610 à 500€. Le Conseil trouve trop cher cette location et va tenter de faire baisser encore cette proposition.

Point sur l'alimentation en eau du bétail à Runes : L'ASTAF étudie le projet.

Chantier de jeunes international : Sur proposition de Clémence Mallet, il est accepté le principe d'un camp de 3 semaines en juin 2014 avec 8 à 10 jeunes. La participation de la commune est de 3000€ + 50€ d'adhésion + hébergement et encadrement. Les travaux consisteront à réparer les 2 béals de Fraissinet et nettoyer la cure.

Les travaux

- Souches de cheminées de la cure : les zincs ont été changé. Le crépis et solins seront fait au printemps.
- Maison de Marie ; le chantier avance (menuiseries extérieures finies, crépis fini, cloisons, gaines et plomberies faites, chapes d'enrobage des gaines faites, ferronnerie en cours ainsi que les carrelages.
- Gendarmerie du Pont de Montvert : les appels d'offres sont fructueux (9% en dessous de l'estimation qui s'élève à 750 000€ HT.
- Le raccordement en eau de la maison de D. Daudé est en cours..
- Le raccordement de la moyenne tension en souterrain est fait ces jours ci. (Runes, Fraissinet, Le Fageas, Finialettes, Pont sans Eau et tout l'est de la Commune, y compris le toit solaire de Fraissinet).
- Station d'épuration de Fraissinet : la reconsultation des 2 entreprises Galta et AB travaux est lancée. Pour le financement tout n'est pas à ce jour réglé.
- La peinture des « dos d'ânes » sera faite prochainement.

Emprunt sur les travaux de Finialettes : Sur proposition de la Caisse d'Épargne le prêt à taux variable consenti est transformé en un prêt à taux fixe à 1.47% d'intérêt annuel.

Modification des 3 éclairages à l'entrée du Pont (Rue du 11 novembre) : devis et étude technique demandés au SDEE

Charte du Parc : Après débat le conseil adhère au volet territorial de la charte du Parc National des Cévennes par 7 pour, 2 contre et 2 abstentions

Vente du lot n°2 à la ZA à Martin Michel : cette vente est acceptée à l'unanimité au prix de 7€/m² (sup : 904m²).

Taxe d'habitation sur les logements vacants : Cette taxe est instituée à l'unanimité.

Logements vacants de la Brousse : C'est finalement M Tenant Pierre et son épouse qui prennent le logement de l'école de la Brousse (bas).

Cours d'alphabétisation : un cours est mis en place sur le Pont pour 10 personnes dont 2 de notre commune. Le Conseil accepte de financer 200 € pour ses cours mais souhaiterait que les associations assurent ce genre de prestation.

Problèmes récurrent de dysfonctionnement des lignes Orange ; lecture est faite du courrier d'Isabelle Serviére. La commune réécrit à Orange pour dénoncer le manque d'entretien des lignes.

Redécoupage cantonal : Après débat le Conseil décide à l'unanimité de ne pas délibérer.

Un repas du Conseil Municipal aura lieu le 7 mars 2014